

## **MOT DE LA MAIRESSE – SEPTEMBRE 2018**

Chers dionysiennes et dionysiens,

Nous voilà déjà arrivés à la rentrée, après un été chaud et ensoleillé comme nous n'en avons pas eu depuis très longtemps. Après cette belle période, nous verrons dans les prochaines semaines plusieurs dossiers municipaux prendre forme.

**INSPECTION DES FOSSES SEPTIQUES** : Lors de la dernière séance du conseil nous avons adopté une résolution afin d'octroyer un contrat à la firme *Avizo Expert Conseil* pour l'inspection de 200 fosses septiques. Cette inspection vise à se rendre sur les lieux d'environ 200 adresses pour lesquelles nous ne détenons aucune information à nos dossiers confirmant la présence d'installations septiques. Les résultats de ces inspections nous permettront de documenter nos dossiers pour les résidents qui sont conformes et quant à ceux qui ne le sont pas, d'exiger qu'ils réalisent les travaux requis pour répondre aux exigences du règlement Q.2-R.22 sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées. Les inspections sont déjà en cours et seront terminées cet automne.

Dans une deuxième étape, à compter de 2019 la municipalité prendra en charge la vidange des fosses septiques et accordera un mandat à une firme qui fera la vidange aux 2 ans de toutes les installations septiques sur son territoire. Le coût des vidanges sera ajouté sur le compte de taxes des propriétaires visés. Cette prise en charge nous permettra de nous assurer que la vidange est réalisée aux 2 ans tel qu'exigé par le règlement et nous donnera des indications d'anomalies éventuelles qui pourraient survenir sur certaines installations.

**PLAN D'INTÉGRATION ET D'IMPLANTATION ARCHITECTURALE (PIIA)** : La municipalité a mandaté la firme *Bergeron Gagnon* pour la refonte de son PIIA. Cet outil est complémentaire au règlement d'urbanisme et il est utilisé par le comité consultatif d'urbanisme (CCU) lors de l'analyse des demandes de permis dans les secteurs visés par ce plan. Il permet à la municipalité d'assurer la qualité de l'implantation et de l'intégration architecturale tout en tenant compte des particularités de chaque situation. Cette refonte sera réalisée au cours des prochains mois.

**TRAVAUX DE RENOUVELLEMENT D'INFRASTRUCTURES RUES SAINT-GERMAIN ET SAINT-CHARLES** : Le ministère des affaires municipales (MAMOT) a accepté comme étant prioritaire le renouvellement des infrastructures d'évacuation des eaux usées sur la rue Saint-Charles et sur un tronçon de la rue Saint-Germain. Nous irons en appel d'offres cet automne pour la réalisation des travaux au printemps 2019. Ces travaux seront réalisés à même les fonds du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ).

**BUREAUX ADMINISTRATIFS DE LA MUNICIPALITÉ** : Comme nous l'avons déjà annoncé, nos bureaux seront déménagés à la fin de l'année dans l'immeuble de la Caisse Desjardins que nous venons d'acquérir. Je rappelle que nous partagerons l'espace avec la Caisse qui nous a signé un bail de location de sept ans avec deux options de renouvellement de cinq années additionnelles chacune. Nous allons donc dès cet automne évaluer les travaux à être réalisés à notre hôtel de ville actuel afin de déménager notre bibliothèque au rez de chaussé et d'y aménager d'autres services à la population.

**PLANIFICATION STRATÉGIQUE** : Au cours des prochaines semaines, nous prévoyons des séances de travail pour la réalisation de notre planification stratégique pour les prochaines années et en vue, à plus court terme, de la préparation de notre budget pour l'année 2019.

**AGENT DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET RESPONSABLE DES COMMUNICATIONS** : Nous avons le plaisir d'accueillir dans notre équipe, monsieur Samuel Émond en remplacement du congé de maternité de madame Annie Tardif dont le retour est prévu à la fin de l'été 2019. Monsieur Émond se verra confier plusieurs dossiers spécifiques incluant le soutien aux membres du conseil responsables du développement économique ainsi qu'au comité consultatif de

tourisme (CCT). Comme vous avez pu le constater ci-haut, nous avons beaucoup de travail sur la table de travail et la présence de monsieur Émond nous aidera grandement à vous tenir informés de l'avancement de tous ces dossiers. Son dynamisme et sa vaste expérience en communication représentent sans nul doute un atout pour notre municipalité. Vous aurez l'occasion de le rencontrer à diverses occasions, particulièrement lors de ses visites auprès des différents acteurs économiques locaux. Bienvenue et bonne chance Samuel!

Bonne rentrée à tous!

Ginette Thibault, mairesse de Saint-Denis-sur-Richelieu